

SOCIETE LA GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION « GIF FILTER » SA

**SOCIETE ANONYME FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
COTEE AU MARCHE DE LA BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS**

**AU CAPITAL SOCIAL DE 10.563.994 DINARS TUNISIENS
SIEGE SOCIAL : GP1 Km 35 8030 GROMBALIA - TUNISIE
REGISTRE DE COMMERCE : B139271997**

MATRICULE FISCAL : 6874/X/A/M/000

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 27 JUIN 2018 A 15H00**

L'an deux mille dix-huit (2018) et le 27 juin à quinze heures (15h00), les actionnaires de la société la Générale Industrielle De Filtration « GIF Filter » S.A, société anonyme de droit tunisien, faisant appel public à l'épargne, cotée au marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, au capital social de dix millions cinq cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatorze Dinars Tunisiens (10.563.994 TND) divisé en dix millions cinq cent soixante-trois mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (10.563.994) actions nominatives de un Dinar Tunisien (1TND) de valeur nominale chacune (ci-après désignée la **Société**), se sont réunis à Hôtel Acropole Tunis sis Rue Rodrigo De Freitas, 2045 Les Berges Du Lac – Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'Administration, conformément à l'avis de convocation paru au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) numéro 70 du 7 juin 2018, et dans les journaux quotidiens Echourouk dans son édition du 9 juin 2018 et le Quotidien dans son édition du 9 juin 2018.

Il a été dressé par les soins du Conseil d'Administration une feuille de présence qui a été signée par chacun des membres de l'Assemblée Générale Ordinaire lors de son entrée en séance tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Bassem Loukil préside l'Assemblée Générale Ordinaire, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Adel Bahrouni est désigné comme secrétaire.

Monsieur Mohamed Maamoun Guiga et Monsieur Abderraouf Bouzouita, présents et acceptants, sont désignés comme scrutateurs.

F.M.B.Z KPMG Tunisie, représentée par Monsieur Moncef Boussanouga Zammouri, commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée, est présent à la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le bureau étant ainsi composé, monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, que les actionnaires de la Société, détenteurs de 7.104.418 actions composant le capital social de la Société soit 67.23 % du capital social de la Société sont présents ou représentés.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Une copie des statuts de la Société ;
- La liste des actionnaires de la Société ;
- Les pouvoirs des actionnaires représentés ;

- La feuille de présence à la présente Assemblée Générale Ordinaire ;
- Le texte du projet des résolutions ;
- Les états financiers se rapportant à l'activité de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 et les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'activité de la Société ainsi que le rapport consolidé ;
- Les rapports général et spécial du commissaire aux comptes de la Société ; et
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers du Groupe GIF.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée Générale Ordinaire a été convoquée en ce jour, heure et lieu à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports d'activité du Conseil d'Administration de la Société et du Groupe GIF relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées par l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
8. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
9. Allocation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit ;
10. Nomination d'un nouvel administrateur représentant des petits porteurs ; et
11. Pouvoirs pour formalités.

Prenant la parole, monsieur Bassem Loukil expose le rapport d'activité du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Après discussion et échanges de vues sur les différents points à l'ordre du jour, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports d'activité du Conseil d'Administration de la Société et du Groupe GIF relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, afférent aux états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 23.735.769 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de 639.245 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférent aux états financiers consolidés du Groupe GIF, approuve les états financiers consolidés du Groupe GIF de l'exercice clos le 31 décembre 2017, se soldant par un total bilan de 23.688.869 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire du groupe de 641.598 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017, de 639.245 Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, ferme, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 4.000 TND net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2017.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit de la Société en rémunération de leur activité, la somme totale de 7.000 Dinars Tunisiens net, à titre de rémunération pour l'exercice 2017.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir fait l'élection d'un candidat de la liste des candidats pour le poste d'Administrateur représentant des petits porteurs, décide de nommer monsieur Sofiane Dimassi, titulaire de la CIN numéro 04773957, en qualité d'administrateur représentant des petits porteurs au sein du Conseil d'Administration de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) ans couvrant les exercices de 2018, 2019 et 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ou toute personne qui sera mandatée par lui pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-sept heures (17H00).

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE

Bilan après affectation des résultats

Au 31 décembre 2017

ACTIFS	31/12/2017	31/12/2016
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	376 669	376 169
Amortissements	-371 992	-357 313
<i>Immobilisations incorporelles nettes</i>	4 677	18 856
Immobilisations corporelles	20 480 939	19 807 036
Amortissements	-13 692 353	-13 313 545
<i>Immobilisations corporelles nettes</i>	6 788 586	6 493 491
Immobilisations financières	179 096	176 314
Provisions	-50 000	-50 000
<i>Immobilisations financières nettes</i>	129 096	126 314
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISEES	6 922 358	6 638 661
Autres actifs non courants	545 772	875 217
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	7 468 130	7 513 878
ACTIFS COURANTS		
Stocks	5 173 067	6 283 489
Provisions	-259 440	-259 440
	4 913 628	6 024 049
Clients et comptes rattachés	6 567 789	5 325 007
Provisions	-2 485 609	-2 343 020
	4 082 180	2 981 987
Autres actifs courants	2 924 109	2 718 339
Provisions	-82 364	-82 364
Placements et autres actifs financiers	4 395 745	4 369 149
Liquidités et équivalents de liquidités	34 342	71 131
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	16 267 639	16 082 290
TOTAL DES ACTIFS	23 735 769	23 596 168

Bilan après affectation des résultats

Au 31 décembre 2017

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	10 563 994	10 563 994
Réserves	3 603 927	3 603 927
Autres capitaux propres	712 761	532 426
Résultats reportés	-4 207 891	-3 568 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	10 672 791	11 131 701
PASSIFS		
<i>PASSIFS NON COURANTS</i>		
Emprunts et dettes assimilés	2 067 448	1 549 939
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	2 067 448	1 549 939
<i>PASSIFS COURANTS</i>		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 934 540	2 935 627
Autres passifs courants	1 610 111	1 481 752
Concours bancaires et autres passifs financiers	6 450 880	6 497 148
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	10 995 531	10 914 528
TOTAL DES PASSIFS	13 062 978	12 464 467
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	23 735 769	23 596 168

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES Exercice 2017

Libellés	Capital Social	Réserve légale	Réserve Statutaire	Réserve pour réinvestissement	Réserve pour fond social	Réserve de régularisation du cours	Autres réserves	Réserve spéciale de réévaluation	Subvention d'investissement	Dividendes	Reports Déficitaires	Amortissements Différés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2016 Avant affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	8 913	0	-478 479	-794 000	-2 296 167	11 131 701
Affectation des résultats AGO du 19/06/2017											-1 508 328	-787 839	2 296 167	0
Soldes au 31/12/2016 Après affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	8 913	0	-1 986 806	-1 581 839	0	11 131 701
Nouvelles subventions									263 908					263 908
Résorption de subventions									-83 573					-83 573
Résultat de l'exercice 2016													-639 245	-639 245
Soldes au 31/12/2017 Avant affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	189 248	0	-1 986 806	-1 581 839	-639 245	10 672 791
Affectation des résultats AGO du 27/06/2017												-639 245	639 245	0
Soldes au 31/12/2017 Après affectation	10 563 994	1 035 317	1 174 552	1 076 088	176	250 000	67 795	523 512	189 248	0	-1 986 806	-2 221 084	0	10 672 791

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 juin 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports d'activité du Conseil d'Administration de la Société et du Groupe GIF relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, afférent aux états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits états financiers, se soldant par un total bilan de 23.735.769 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire de 639.245 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférent aux états financiers consolidés du Groupe GIF, approuve les états financiers consolidés du Groupe GIF de l'exercice clos le 31 décembre 2017, se soldant par un total bilan de 23.688.869 Dinars Tunisiens et faisant ressortir un résultat net déficitaire du groupe de 641.598 Dinars Tunisiens.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017, de 639.245 Dinars Tunisiens au poste « résultats reportés ».

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, ferme, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 4.000 TND net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2017.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Comité Permanent d'Audit de la Société en rémunération de leur activité, la somme totale de 7.000 Dinars Tunisiens net, à titre de rémunération pour l'exercice 2017.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir fait l'élection d'un candidat de la liste des candidats pour le poste d'Administrateur représentant des petits porteurs, décide de nommer monsieur Sofiane Dimassi, titulaire de la CIN numéro 04773957, en qualité d'administrateur représentant des petits porteurs au sein du Conseil d'Administration de la Société et ce, pour un mandat de trois (3) ans couvrant les exercices de 2018, 2019 et 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ou toute personne qui sera mandatée par lui pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.